

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Les commerçants grossistes crient haro sur le trop-plein de taxes

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

PARAFISCALITÉ. Les commerçants de vivres frais et secs, en provenance du Cameroun, exerçant au niveau des marchés de Mont-Bouët/conteneurs, Venez-voir, B2, PK 8, sont remontés contre la parafiscalité. Réunis samedi 25 janvier dernier, au lieu-dit Petit-Dubaï, sis à Petit Paris, ils ont réfléchi aux moyens d'atténuer les effets pervers des prélèvements intempestifs dont ils sont victimes, de la part des administrations fiscales. "Nous sommes ici pour contester contre les taxes multiples de la route. Ces taxes proviennent de la douane, des forces de l'ordre et de défense, des brigades phytosanitaires, des Conseils départementaux et municipaux des localités par lesquelles transite

le fret marchandises. D'Eboro à Libreville, nous franchissons 26 postes de contrôle", a expliqué Pierrette Becka, vice-présidente de l'Association des femmes commerçantes au marché bananes du PK 8. Avant d'ajouter : "Nous ne refusons pas de payer les taxes, mais il faut que les choses se passent dans la légalité. Car, nous payons sur tous les postes de contrôle sans qu'on nous délivre un document ou un reçu attestant que nous avons déjà payé au premier poste." Selon les commerçants, ces prélèvements sont des éléments constitutifs d'une parafiscalité paralysante, puisque pesant sur les charges d'exploitation et érodant les marges brutes d'exploitation. Cette parafiscalité se répercute, en fin de circuit, sur le consommateur final.



Les commerçants grossistes de vivres lors de leur rencontre.

D'où les démarches à entreprendre auprès des autorités gouvernementales, le Premier

ministre notamment, afin que le problème soit "réglé le plus vite". "Pour le moment, nous avons

décidé d'arrêter nos activités tant que la solution n'est pas trouvée", a déclaré Pierrette Becka.

Signature de convention entre l'ARTF et Setrag

GMNN
Libreville/Gabon

Le secrétaire exécutif de l'Agence de régulation des transports ferroviaire (ARTF), Karine Arissani, et le directeur général de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), Renato Lombardo Torres, ont récemment signé une convention de prestations médicales devant permettre aux 86 agents de l'ARTF et leurs ayants droit, d'avoir accès aux centres de soins de la société ferroviaire. Une initiative qui vient répondre aux besoins du personnel de l'ARTF d'avoir une meilleure couverture de santé et des prestations de qualité. La réalisation de ce partenariat a été également motivée par une précédente visite de Mme Arissani des installations du centre médical de la Setrag, dans la commune



Poignée de main après la signature de la convention entre l'ARTF et la Setrag.

d'Owendo. "La richesse du plateau technique qui couvre un large besoin en prestations médicales a suscité chez nous un grand intérêt", a-t-elle indiqué. Non sans faire remarquer l'accessibilité aux prestations des plus modernes, à travers les divers services dont la radiologie, le laboratoire, la médecine générale, la stomatologie et la médecine générale. De son côté, le directeur général de la Setrag a loué un partenariat qui renforce les liens entre les deux entités du secteur ferroviaire au Gabon.

Libreville : le grand nettoyage des bassins versants

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Depuis quelques semaines, des équipes sont déployées à travers la capitale, récurant caniveaux et bassins versants. Ces conduites d'eau obstruées au fil du temps par les déchets ménagers, ne parvenaient plus à faciliter l'écoulement normal des eaux de pluie. Conséquence : la montée des flots et, évidemment, les inondations. Ces travaux entrepris par le ministère des Infrastructures, ont débuté en décembre 2019 et doivent se poursuivre jusqu'en février prochain. Il est également question de curer les lits des rivières et de remplacer certaines buses défectueuses. "Au total, 40 km ont été répertoriés pour bénéficier de cette opération exécutée par des Petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises", a indiqué le directeur général de la Construction et de l'Équipement, Jean De Dieu Ndoutoume Nguema.



Le ministre des Infrastructures, Léon Armel Bouda Balonzi (casquette orange), inspectant les travaux.

Le coût global des travaux s'élève à un peu plus d'un milliard de francs. Le ministre des Infrastructures, Léon Armel Bouda Balonzi, a d'ailleurs effectué, samedi dernier, une inspection des chantiers qui lui a permis de juger le niveau d'avancement des travaux : "Nous avons vu que les travaux sont avancés au niveau du curage des lits de rivière, au niveau des points sin-

guliers, notamment ici aux Affaires étrangères, et au Rond-point-de la Démocratie, où il y avait des stagnations d'eau récurrentes", a constaté le membre du gouvernement. Le ministre Bouda Balonzi compte pérenniser le nettoyage des bassins-versants pour que les populations n'aient plus de crainte en cas de grandes pluies.